"Chaque jour un nouveau défi!"
L'Aide Suisse aux Montagnards
Demandez notre bulletin de versement
Téléphone 01/710 88 33

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

Vendredi
14 mai 1999
N° 17 - 139e année
Hebdomadaire fondé en 1861
Rédaction - Info:
Tél. (027) 722 65 76
Fax (027) 722 49 18

Fr. 1.50
JA Sierre

■ *Vétroz*

La fête fut belle

Le temps radieux était de la partie pour le Festival des fanfares radicales.
Presque privé de sortie depuis quelques jours, les spectateurs sont accourus très nombreux sur le parcours du cortège.
Une vingtaine de fanfares, des chars ont enchanté les yeux et les oreilles.
Ce cortège faut-il le préciser est doté d'un concours. C'est la Lyre de Conthey qui emporté la palme.
Après-midi d'habitude entre les discours et les productions musicales, entrecoupés par la remise des médailles aux vétérans.
Cette année un petit plus politique, puisqu'au même moment, on dépouillait les bulletins de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat.
Aussitôt connus, ces résultats connus, alimentèrent toutes les conversations.

D'ailleurs la plupart des discours portaient avec retenue (les résultats n'étaient pas connus), sur cet événement politique. En quelque sorte une pré-campagne pour cet automne.
Mais la fièvre monta d'un cran lorsque les vétérans furent appelés par le président de la FFRDC, M. Claude Nançoz, moment émouvant de communion des musiciens avec le public, moment où l'on célébrait la fidélité, le dévouement sociétal et l'amour de la musique.
L'édition 1999 du Festival de Vétroz restera dans les souvenirs. (Ry)

pp. 4-5-6-7

Communiqué du PRDV

Après le premier tour de l'élection complémentaire...

Le PRDV, qui ne revendiquait pas le siège laissé vacant par la démission de M. Peter Bodenmann du Conseil d'Etat, prend acte avec satisfaction des résultats de ce premier tour.
Il avait demandé à ses électrices et électeurs et au peuple valaisan de ne pas revenir à la formule 4.1 et de voter pour qu'un ballottage permette au corps électoral valaisan d'éliminer définitivement cette formule.
Il a été suivi et le peuple a ainsi confirmé la légitimité d'une représentation pluraliste qui prenne en compte la sensisiblité haut-valaisanne et la cohésion cantonale.
Le PRDV demandait également de mettre en exergue les candidats minoritaires.
Ce qui a été le cas.
En effet, les voix additionnées des candidats ne se réclamant pas de la majorité dépassent 60%.
Le résultat obtenu par M. Thomas Burgener, en tête, démontre que la formule 3.1.1, dénoncée en 1997, est désormais acquise et est moins liée à une personne qu'à une nouvelle donne gouvernementale pour le Valais.
Le score de Mme Chantal Balet-Emery illustre l'estime que porte l'électorat valaisan à la représentante d'une petite formation politique.
La représentante du PDC, peu connue avant cette élection, fait un score personnel appréciable bien loin cependant de celui des forces politiques qui la soutenaient.
Quant à M. Michel Carron, il a joué son rôle d'outsider.
Fort de ces résultats, le PRDV maintient avec force que la formule 4.1 n'est pas souhaitable pour le Valais. Il encourage les candidats minoritaires à appliquer la règle du désistement républicain qui veut que reste en lice le candidat le mieux placé.
Il félicite par ailleurs l'électorat valaisan de sa grande maturité.
Le PRDV a convoqué son assemblée des délégués le lundi 17 mai à Fully pour se déterminer quant au second tour de cette élection complémentaire, une fois connues les candidatures.

Assemblée du PRDV

Dans sa séance du 29 avril le comité directeur a décidé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire du PRDV avec l'ordre du jour suivant:
1. Rapport politique.
2. Election complémentaire au Conseil d'Etat.
3. Votations fédérales du 13 juin:
   - loi sur l'asile
   - mesures d'urgence dans le domaine de l'asile et des étrangers
   - prescription médicale d'héroïne
   - assurance invalidité
   - assurance maternité
4. Divers

Cette assemblée aura lieu le lundi 17 mai à 19 heures au Cercle Démocratique à Fully.

Le comité du PRDV

Interpellation urgente

Les «cadeaux» à Otto G. Lorétan

Le Groupe Radical relève qu'en 2 ans, Valais Tourisme a fait des réserves de Fr. 400 000.- et des provisions de Fr. 730 000.- En même temps, un crédit de relance de Fr. 500 000.— a été accordé par le Parlement en 1997. Ce crédit n'a donc servi qu'à conforter ce résultat.
En outre, il a été fait remarquer, dans le rapport de l'Inspectorat des Finances, qu'un montant de Fr. 46 000.- a été versé à un membre du comité pour un mandat d'étude et d'adoption des statuts. Ces honoraires ne semblent pas correspondre à la prestation effectuée.
Compte tenu de la subvention légale de Fr. 1,2 mio versée par l'Etat, le Conseil d'Etat est invité à répondre aux questions suivantes:
1. Est-il opportun, pour une institution comme Valais Tourisme, de faire des provisions et des réserves aussi importantes, alors que le recours à des crédits complémentaires est toujours possible, comme en 1997 par ailleurs?
2. Valais Tourisme ne devrait-il pas avoir une politique plus dynamique et utiliser les fonds à leur disposition pour favoriser et améliorer l'image touristique du Valais?
3. Est-ce que le montant de Fr. 46 000.— versé à M. Otto G. Lorétan, pour la rédaction des statuts était justifié par rapport à la prestation effectuée?
4. Quels sont les salaires qui sont alloués aux différents organes de Valais Tourisme (direction, employés, membres du comité exécutif etc)?

ÉCONOMIE

L'ouverture des marchés

La tendance dominante sur l'ensemble de la planète est l'ouverture des marchés permettant le libre jeu de la concurrence, en un mot l'application des lois du marché. Dans les marchés fermés les prix avaient une tendance à la hausse. Les ententes étaient nombreuses. Durant cette dernière décennie un accord a ouvert notamment les marchés publics, c'est celui de l'OMC. Les Bilatérales que la Suisse a signées avec l'Union européenne prévoient également des dispositions de ce type. Qu'en sera-t-il pour les communes, cantons, Confédération?

p. 2

Lerjen
CARAVANES - MOBILHOMES - REMORQUES
Route Cantonale, Conthey-Vétroz, ✆ (027) 346 12 06
● Vente:
– auvents
– accessoires
– pces détach.
● Réparations
Caravanes
Dethleffs
CI WILK
Expo-caravanes - Remorques

CULTURE

Expositions à gogo

Le printemps coïncide avec l'ouverture des galeries et la mise sur pied d'expositions à travers tout le Valais. Cette frénésie culturelle va se poursuivre durant tout l'été. Ainsi, de l'Ecole de Savièse aux nus de Gherri-Moro et aux sculpteurs locaux, toute la palette de la création artistique est présentée. Il faut se référer pour cela aux agendas qui mentionnent cette fantastique palette culturelle offerte au public curieux d'art.

p. 8

GRAND CONSEIL

Toujours Loèche

L'affaire de Loèche-les-Bains a évidemment été commentée au Grand Conseil, tant dans des interventions particulières que dans un rapport général sur l'activité du Département Sécurité et Institutions. En filigrane on a parlé aussi de la controverse entre l'Etat du Valais et le Conseiller fédéral Villiger au sujet de cette affaire. On relèvera par ailleurs que le conseiller national Lorétan recevait des mandats juteux de Valais Tourisme pendant qu'il était poursuivi pour ses activités communales.

p. 3

la Page ECONOMIQUE

NOUVELLE REVUE (VD) - CONFÉDÉRÉ (VS) - LE GENEVOIS (GE)

ANALYSE

L'incidence de l'Euro sur les entreprises suisses

Les Editions WEKA SA viennent d'éditer l'ouvrage «Faire face à l'Euro: conseils pratiques pour les entreprises», rédigé par Aldo-Régis Main, un spécialiste du monde bancaire et fiduciaire.

Cet ouvrage se veut un manuel d'information pour les PME suisses qui doivent comprendre ce qu'est l'EURO, saisir comment il fonctionne et connaître les démarches qu'elles seront amenées à entreprendre afin de s'adapter à cette nouvelle réalité.

S'adressant avant tout aux comptables et patrons de PME, mais aussi à toute personne concernée à un titre ou à un autre par l'Euro, ce recueil explique notamment comment effectuer les paiements en Euro et rend compte des répercussions de l'introduction de la nouvelle monnaie sur la tenue des comptes. Les incidences sur les marchés financiers et les opérations bancaires y sont également traitées.

Au-delà des différents problèmes purement techniques, l'ouvrage met l'accent sur les aspects commerciaux, juridiques, comptables et fiscaux pouvant toucher des filiales établies dans l'Euroland.

39 heures aux CFF

Les chemins de fers fédéraux vont instaurer la semaine de 39 heures. Cette solution adoptée dans une entreprise subventionnée ne peut pas être généralisée à l'ensemble de l'économie.

Les CFF et les syndicats du personnel ferroviaire ont donné un grand retentissement médiatique à l'accord conclu fin mars, qui prévoit une réduction de la durée du travail hebdomadaire de 41 à 39 heures dès le 1er juin 2000. Le personnel bénéficiera aussi de 5 jours de congé supplémentaires. Le prix de ces mesures sera supporté à parts égales par les employés et par l'employeur: le relèvement des salaires de 1% prévu en 2000 et 2001 n'aura pas lieu; parallèlement, le temps de travail sera flexibilisé et annualisé dans le but d'accroître la productivité.

Les partenaires sociaux ont donc pu trouver un accord, ce qui contraste avec l'exemple malheureux des chemins de fer français, où le passage aux 35 heures imposé par le gouvernement socialiste se heurte à une poignée de grévistes bloquant des régions entières!

Certains syndicalistes ont proclamé que «le mur des 40 heures était tombé», que la semaine de 39 heures des CFF était une «percée historique» et un «signe précurseur». Mais précurseur de quoi? Si c'est d'une réduction généralisée du temps de travail, l'accord survenu chez Swisscom quelques jours plus tard est venu apporter un démenti flagrant. Cette autre ex-régie fédérale introduira des semaines de quatre jours uniquement dans certains domaines d'activité, et il n'est pas question d'une réduction générale de la durée de travail. Peut-on agir autrement dans un secteur où le développement technologique est actuellement très rapide et où la concurrence est rude? Mme Yvette Jaggi l'a bien expliqué: «Il est impossible de comparer la situation de Swisscom à celle des CFF.»

Il faut surtout rappeler la situation d'exception dans laquelle se trouve l'entreprise CFF S.A., qui était encore une régie d'Etat voici à peine plus de quatre mois: les comptes 1998 bouclent avec un déficit de 21 millions de francs, un résultat certes bien meilleur que les précédents, mais dû en grande partie aux investissements pris en charge par la Confédération et aux diverses contributions des pouvoirs publics qui ont atteint plus de 4 milliards. Tout cela dans un contexte de monopole ferroviaire qui va durer encore quelques années.

On ne saurait par conséquent appliquer la recette au reste de l'économie privée. La situation de quelques grandes entreprises, en transition vers une situation de concurrence et cherchant à éviter de nombreux licenciements, n'est pas comparable avec celle des innombrables petites et moyennes entreprises qui font vivre la Suisse. La semaine de 39 heures d'une société encore largement portée à bout de bras ne préfigure en aucun cas une semaine de 36 heures imposée à l'ensemble de l'économie, comme le demande une initiative populaire qui peine d'ailleurs à récolter des signatures.

EN BREF

1er assureur romand: en maladie le Groupe Mutuel en chiffres

Le Groupe Mutuel c'est:
Une société d'assurances d'importance nationale, active dans les domaines de:
l'assurance-maladie et accident
— la Prévoyance professionnelle (LPP)
— l'assurance-vie
— l'assurance accident
15 caisses-maladie qui œuvrent sur l'ensemble du territoire suisse dont les plus importantes sont: Mutuelle Valaisanne, Avenir, Hermès, Universa, CMBB, Futura
Le 1er assureur-maladie de Suisse romande, le 6e sur le plan suisse qui compte 400 000 assurés selon la répartition géographique suivante:
64,5% en Suisse romande
31% en Suisse alémanique
4,5% au Tessin
Chiffres d'affaires:
1996: 460 millions
1997: 695 millions
1998: 820 millions
Un taux de réserves de 28,2% (en pourcentage des recettes de primes) bien supérieur à l'exigence légale de 15%
610 collaborateurs au début 1999 (270 en 1993).

GRAPHIQUE

Accords bilatéraux Suisse-UE: marchés publics de 1150 miards

Chaque année, les pouvoirs publics des pays de l'UE dépensent quelque 1150 milliards de francs pour l'achat de marchandises, de services et pour des activités de construction. Les marchés publics suisses sont pour leur part évalués à quelque 36 milliards de francs. L'accord de l'OMC ouvre une partie de ces marchés nationaux aux entreprises d'autres pays lorsque les commandes proviennent d'entités gouvernementale ou régionales et représentent un certain montant. L'accord bilatéral entre l'UE et la Suisse va au-delà. Il offre un accès plus large aux marchés publics respectifs des deux partis en ouvrant notamment aux entreprises les marchés des communes, ainsi que les secteurs des transports ferroviaires, des télécommunications et de l'approvisionnement en eau et en énergie.

Entité adjudicatrice	Montants-seuils (arrondis) Biens	Services	Constructions
ACCORD OMC			
Confédération	248 000.–	248 000.–	9,5 mios
Cantons	383 000.–	383 000.–	9,5 mios
Autorités/entreprises publiques dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports	766 000.–	766 000.–	9,5 mios
ACCORD BILATÉRAL SUISSE-UE			
Communes	383 000.–	383 000.–	9,5 mios
Entreprises privées assurant un service public dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports	766 000.–	766 000.–	8 mios
Opérateurs de télécommunications	960 000.–	960 000.–	8 mios
Opérateurs ferroviaires	650 000.–	650 000.–	8 mios

TAXER L'ENERGIE

On s'y perd!

On se perd dans la querelle qui oppose les Chambres fédérales au sujet des projets de taxes sur l'énergie censés contrer les initiatives «solaires» et «énergie-environnement».

L'arrêté sur une taxe énergétique du Conseil national prévoit de prélever pendant 25 ans une taxe de 0,6 ct/kWh sur la consommation des énergies non renouvelables. Les recettes (1 milliard de francs par année) seraient notamment affectées à l'encouragement de l'énergie solaire, au maintien et au renouvellement des centrales hydrauliques.

De son côté, le Conseil des Etats se prononce en faveur d'une taxe provisoire de 0,2 ct. par kWh, inscrite dans les dispositions transitoires de la Constitution. Cette taxe entrerait en vigueur en 2001 avant d'être remplacée progressivement par une redevance définitive, ancrée dans un nouvel article constitutionnel. Une fois pleinement en vigueur, cette redevance rapporterait près de 3 milliards par année. Ses recettes seraient alors utilisées pour réduire de 0,5 % les charges salariales, tant des employeurs que des employés.

La commission du National est d'accord de se rallier à la disposition constitutionnelle transitoire des Etats. Mais elle se cramponne à son taux de 0,6 ct. par kWh. De plus, la commission veut percevoir cette taxe pendant 20 ans alors que les Etats optent pour 10/15 ans. Quant à la redevance définitive, elle examine encore la piste de la TVA.

Après la RPLP, à laquelle s'ajoutera l'introduction prochaine d'une taxe incitative sur le Co2, on peut douter que le peuple accepte dans la foulée, et sans renâcler, de lourdes charges supplémentaires sur l'énergie. On peut également s'interroger sur l'efficacité d'une nouvelle machinerie à subventions.

Bref: si les Chambres ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une solution pondérée, l'opposition des entreprises, des usagers de la route et autres citoyens-contribuables sera, à n'en pas douter, extrêmement vive.

JEAN-CLAUDE CHAPPUIS

EDITO

...et de cinq

A peine la peuple valaisan avait-il effectué une première sélection lors de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat que l'on a assisté au maintien de tous les candidats et qu'un nouveau, isssu du Mouvement chrétien conservateur, s'est joint à eux.

Comme si les élections du premier tour n'avaient donné aucun enseignement.

D'abord, disons-le net, le Valais veut deux Haut-Valaisans au Conseil d'Etat, c'est clair.

Ensuite plus timidement, il souhaite un représentant des forces sociales, il souhaite également une femme.

Pour le reste, il renvoie chacun à ses perspectives futures liées à la recomposition du paysage politique valaisan.

Il est encore trop tôt pour le dire mais il semble bien que le système démocrate-chrétien — qui n'était pas un parti à proprement parlé mais un groupe d'intérêts — se dissolve.

Ainsi peut-on expliquer l'émergence ici d'une nouvelle candidature de droite au deuxième tour, là l'annonce d'une candidature du PACS pour le Conseil des Etats cet automne, ici le maintien de la candidature libérale qui se veut le porte-parole de la droite économique valaisanne.

On ne saurait lors d'une élection complémentaire tirer tous les enseignements d'un processus amorcé en 1997.

Il faut attendre les prochaines élections générales qui fixeront les nouvelles règles du jeu.

Ce sera pour cet automne. On saura là si le Valais s'est normalisé suisse au niveau politique.

DAR

DÉBAT D'IDÉES

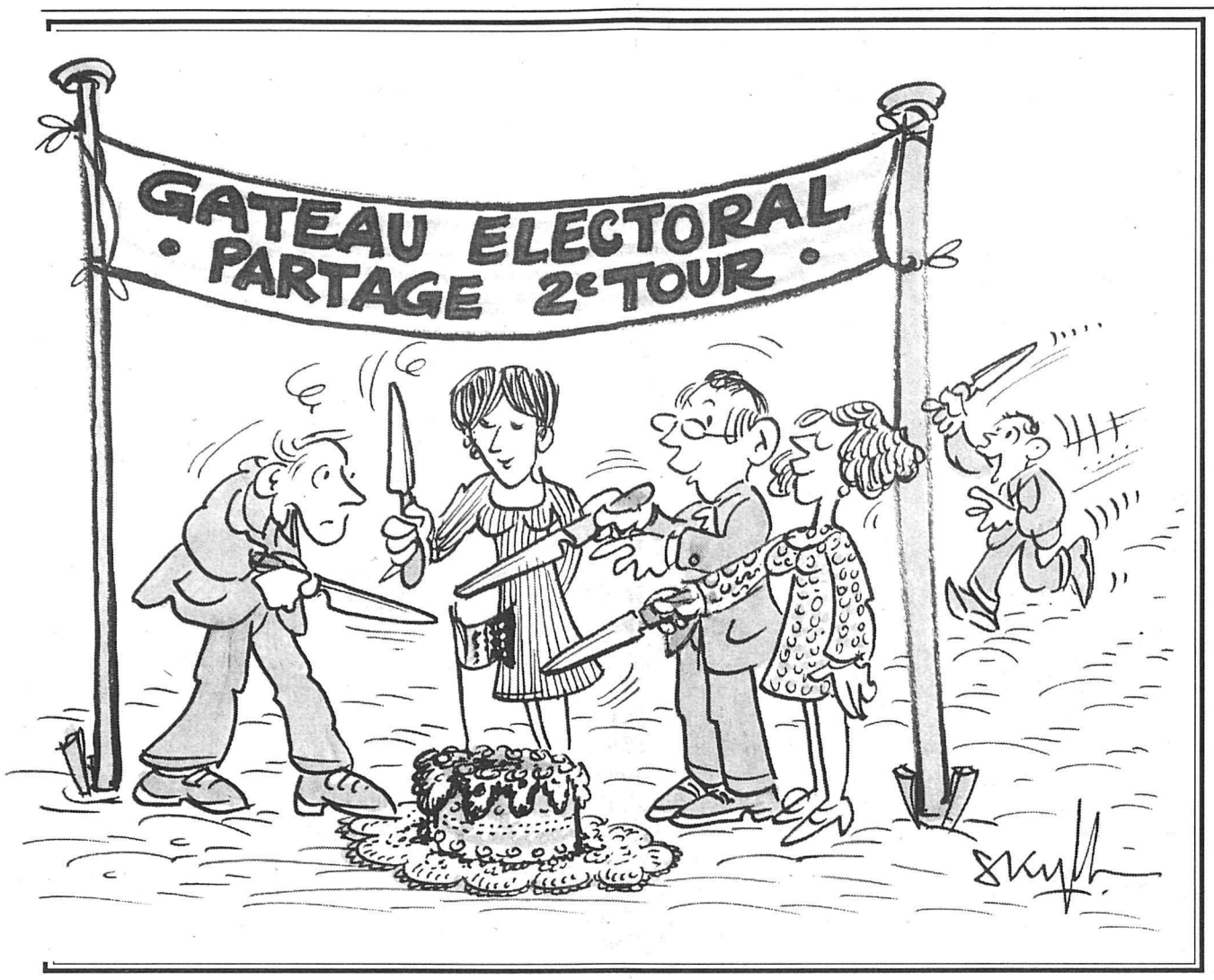

Grand Conseil

Une nouvelle présidente

Le Grand Conseil valaisan a porté à sa tête Mme Marie-Paule Zufferey Ravaz, socialiste de St-Luc, pour diriger les débats du Parlement. M. Yves-Gérard Rebord, d'Ardon, en sera le vice-président.

Cette session qui s'ouvre permettra aux députés de débattre sur les comptes 1998.

La session sera divisée en deux parties.

La première semaine on fera un débat général et d'entrée en matière dans une multitude de domaines: pension des magistrats, protection contre l'incendie et les éléments naturels, les armes, le code civil etc... seront également au programme.

Asile

Premier département sous la loupe, celui de la sécurité et des institutions. Mentionnons l'intervention du député radical Johnny Roduit:

La sécurité:

Si la politique d'asile est moins de la compétence et de la responsabilité du canton que de la Confédération, se posent néanmoins à ce titre quelques questions:

- Existe-t-il un état-major de coordination interdépartemental permettant à la fois de recevoir les requérants ou les réfugiés dans les meilleures conditions, d'une part, mais aussi de parer de façon optimale et le plus rapidement possible à tous les problèmes inhérents d'intégration?

Je citerai ici à titre d'exemple l'aspect de la scolarité. En effet, nous savons que de nombreux problèmes surgissent dans certaines classes de notrecanton. Nous devons donc tenir compte des soucis soulevés en la matière, de développer et de mettre en place les mesures de soutien et d'appui nécessaires. Des démarches dans ce sens ontelles été entreprises?

- Pouvons-nous connaître l'affectation du fonds dont l'Etat a la gestion et dont l'attribution doit aller vers une politique humaine en matière d'asile?

Enfin, dernier point rattaché à la sécurité, nous aimerions connaître la détermination du département sur la question de l'abaissement du taux d'alcoolémie et la position du canton sur cet objet.

La justice et son fonctionnement:

Le groupe radical a soulevé le premier dans cette salle, par la voix du député Adolphe Ribordy, le problème de la criminalité économique et avait à ce titre demandé une spécialisation policière dans ce domaine bien précis.

A défaut d'avoir agi avec célérité sur ce point, la Confédération semble accaparer les compétences qui en découlent. Quelle est donc la position du département sur cet objet, en relation directe à ce transfert de compétence?

Par ailleurs, précisément dans ce domaine, pouvons-nous nous targuer que le Valais n'abrite pas de capitaux de provenance douteuse et quelles sont, le cas échéant, les mesures prises pour les combattre efficacement?

En outre, le groupe radical est inquiet de mesures législatives dont les incidences se formulent par un transfert de charges sur les communes ou les particuliers. En effet, trois cas retiennent surtout notre attention:

1. Il s'agit de l'assistance judiciaire qui mérite, à notre avis, d'être gérée dans l'esprit qui se veut de permettre à chaque justiciable d'accéder au droit et à l'équité.

2. Dans le même ordre d'idée, en augmentant la compétence des juges de commune en matière civile, nous avons octroyé plus de frais pour la justice communale, alors qu'en même temps, nous n'avons pas donné à cette justice les moyens de ce changement en terme d'organisation et de compétence.

3. Le même raisonnement peut-être tenu aujourd'hui pour les chambres pupillaires.

Les institutions et leurs rapports:

En dehors des travaux en cours de la commission d'enquête parlementaire, l'affaire de Loèche-les-Bains a retenu une attention particulière.

A cette occasion, je me permets de revenir brièvement, il est vrai, sur les polémiques qui ont suivi la déclaration de M. Kaspar Villiger, Conseiller fédéral, lors d'une rencontre tenue à Bâle, durant laquelle cet épineux problème avait été mentionné.

Il apparaît clairement que cette déclaration soulevait simplement une certaine passivité ou une nonchalance de la part de notre canton dans le rôle de surveillance en la matière et que les responsabilités restaient à déterminer. Tout en relevant de façon claire l'aspect des conséquences éventuelles d'une pareille débâcle, eu égard à tout nouveau financement d'institutions publiques.

Cette déclaration du ministre des finances fédérales, certes explicite, se doit d'être vue, et c'est notre avis, d'un bon oeil et non d'une manière exclusivement négative.

En effet, nos différents rapports avec la Berne fédérale doivent être constructifs et non basés sur la méfiance de l'un envers l'autre. Il en vades relations en cours et futures.

Cela dit, tant la surveillance des communes dont la tâche appartient, pour une grande partie au département de la sécurité et des institutions, que le rôle des préfets, sont autant de missions confiées par une définition légale et claire. Ces règles sont à suivre et à respecter.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat et en particulier au département de la sécurité et des institutions, ceci sans empiéter sur les travaux futurs de la commission d'enquête parlementaire, de mieux veiller au respect de l'Etat de droit et aux bonnes relations avec la Confédération.

Outre l'examen financier et de gestion du Conseil d'Etat, les députés peuvent par ce biais interpeller le gouvernement sur les questions d'actualité et de politique de fond.

A cet égard on notera en marge de l'affaire de Loèche-les-Bains, les faveurs d'institutions largement financées par la communauté publique à l'ancien président de Loèche-les-Bains. (voir ci-contre).

MARTIGNY ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉES DE L'UNION DES PAYSANNES SUISSES

La paysanne a un rôle clé qu'il faut mieux revaloriser

Réunies pour deux jours en Valais, les déléguées de l'Union des paysannes suisses ont tenu leur assemblée à Martigny. En présence de nombreux invités dont le conseiller d'Etat Wilhelm Schnyder et de plusieurs responsables d'organisations agricoles, la présidente Annemarie Will a ouvert ces assises en rappelant le rôle primordial des paysannes dans la bonne marche des exploitations: «Les paysannes sont fiables et créatives, je le constate chaque jour et je suis impressionnée par leur capacité à créer quelque chose même dans un contexte de plus en plus difficile», a-t-elle souligné. Cette assemblée a également donné l'occasion aux participants de se déterminer sur l'assurance maternité, à laquelle elles ont donné leur appui à une faible majorité.

Ce qui n'empêchera pas le peuple suisse de voter le 13 juin sur ce sujet et, après un long débat, les déléguées de l'Union des paysannes suisses ont décidé de soutenir ce projet par 50 voix contre 36 et 12 abstentions.

Voyants-médiums indélicats: mise en garde

Depuis quelques mois, la Police cantonale constate que des voyants-médiums indélicats parviennent à s'approprier d'importantes sommes d'argent lors de séances avec leurs clients. Les prestations proposées sont très variées et vont de l'aide simple à la résolution de tout problème (amour, désenvoûtement, attraction de clientèle pour les entreprises, amaigrissement, chance, etc.). La publicité passe par la presse ou encore par des cartes de visite glissées dans les boîtes à lettres.

Un exemple de mode opératoire

La victime répond en premier lieu, en composant un numéro de téléphone portable proposé par une carte de visite glissée dans la boîte à lettres. Le voyant-médium fait croire qu'il possède des dons surnaturels et qu'il est à même de résoudre différents problèmes. L'auteur demande à la victime de déposer une somme de plusieurs dizaines de milliers de francs dans une enveloppe sur laquelle il va faire des incantations. Il demande alors à la victime de s'éloigner et en profite pour échanger l'enveloppe avec une autre ne contenant rien.

Ainsi quatre actes délictueux ont été annoncés à la police dans le Bas-Valais pour un butin total de près de 100'000 francs. Quant aux auteurs, il pourrait s'agir principalement de ressortissants africains.

La Police cantonale conseille donc vivement à toute personne confrontée à de tels agissements à adopter un comportement extrêmement prudent.

Election complémentaire 5 candidats pour le 2e tour

Cinq candidates et candidats se présenteront dimanche 23 mai prochain pour le deuxième tour de scrutin de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat valaisan. En effet, outre les quatre candidats déjà en liste lors du 1er tour de dimanche dernier, un candidat d'une formation hors parti a également été présenté. Ces cinq candidats avaient, ainsi que le prévoit les dispositions légales, déposé leur candidature par écrit auprès de la Chancellerie cantonale mardi jusqu'à 17 heures.

Il s'agit, dans l'ordre d'arrivée de dépôt de leur candidature, de Viola Amherd, avocate et notaire, du Parti démocrate-chrétien du Haut-Valais CVPO, à Brigue, Chantal Balet Emery, avocate et notaire, à Grimisuat, Patrice Seppey, à Saxon, du Rassemblement Valaisan Hors Parti, Michel Carron, indépendant, à Fully-Ovronnaz et Thomas Burgener, avocat et notaire, conseiller national, du parti socialiste du Haut-Valais SPO, à Viège.

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1er étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ rédaction (027) 722 65 76 - fax 722 49 18
Service de publicité: Publicitas,
Agence de Martigny, rue du Rhône 4,
☎ (027) 722 10 48 - fax (027) 722 52 78
Service *Confédéré*, 1920 Martigny
☎ (027) 722 56 27 - fax (027) 722 15 17
Succursale de Sion, avenue de la Gare 25,
☎ (027) 329 51 51 - fax (027) 323 57 60
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 722 04 75
Impression:
Impress SA, Sierre

Au cœur du vignoble le commerce local favorise les contacts privilégiés.

ARDON
CHAMOSON
ST-PIERRE-DE-CLAGES
MAGNOT
VÉTROZ

RADIO - TV - HIFI - VIDÉO CAMÉRA - AUTO-RADIO
SONORISATION
Pierre-Antoine Boulnoix
Maîtrise fédérale
Route Cantonale 217
1963 VÉTROZ
Tél. (027) 346 45 77
Fax (027) 346 68 77

AGOM
1964 CONTHEY
Fax (027) 346 61 18
Tél. (027) 346 15 04
CENTRE VALAISAN DU PNEU.
3960 SIERRE
Tél.+Fax (027) 455 83 83

Vétroz

Festival réussi

Les Vétrozains avaient bien fait les choses.
D'abord de faire dérouler le Festival dans le coeur du village.
Là M. Philippe Sauthier, président du CO, salua les musiciens et invités parmi lesquels on reconnaissait le conseiller fédéral Pascal Couchepin.
Quelques chars bien sentis dont l'un portait mention de la Fête des méres.
L'Amigne coula à flot et Vétroz s'est doucement coulé dans l'ambiance de cette journée de fête.
Une grande réussite pour l'UNION. (Ry)

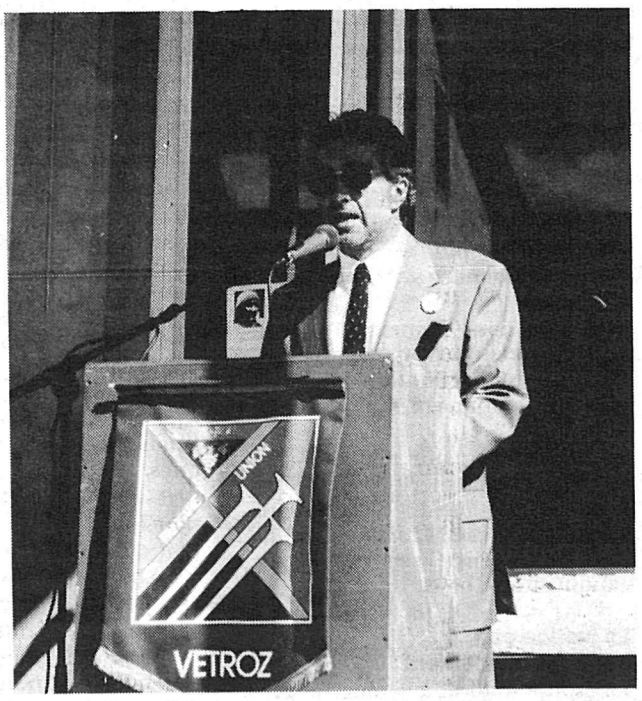

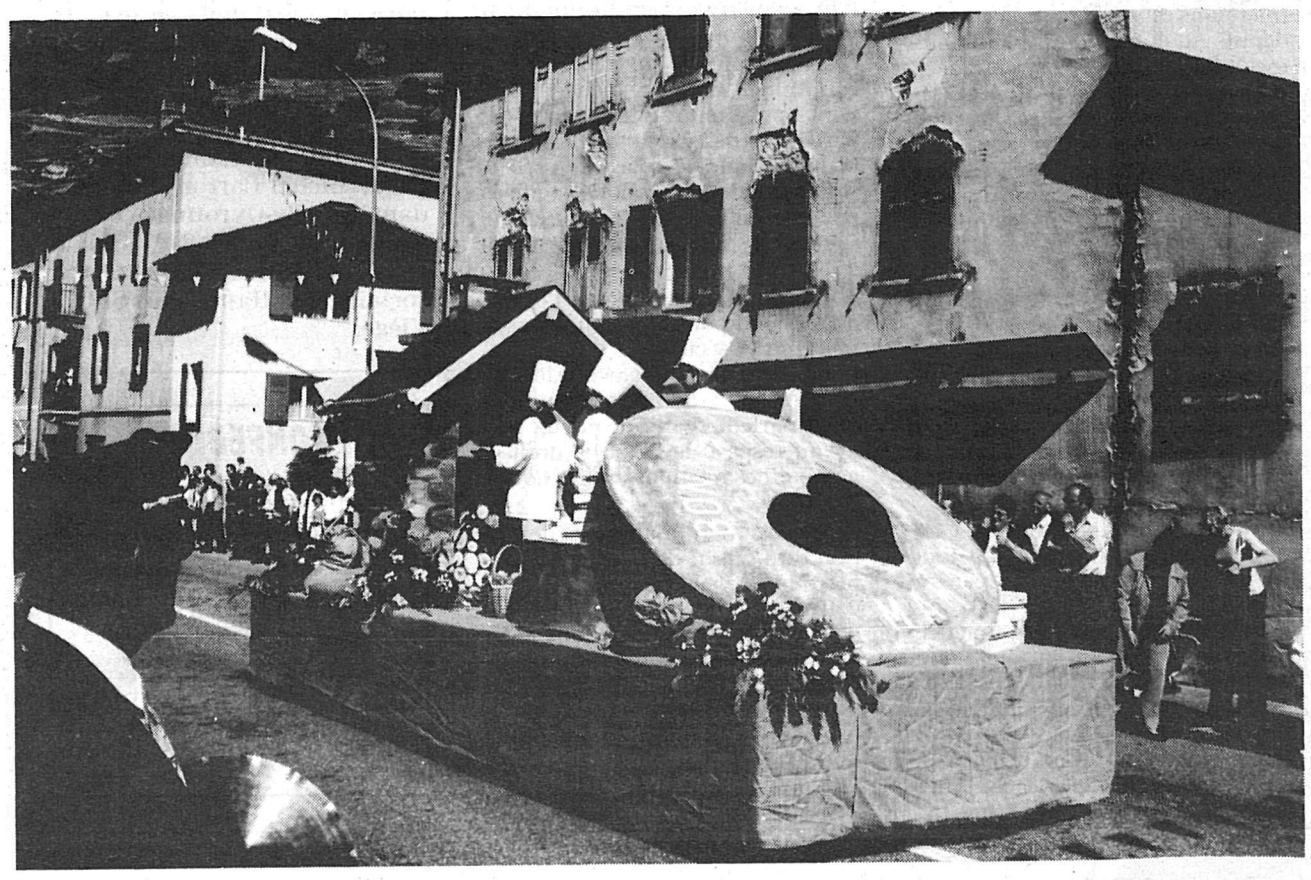

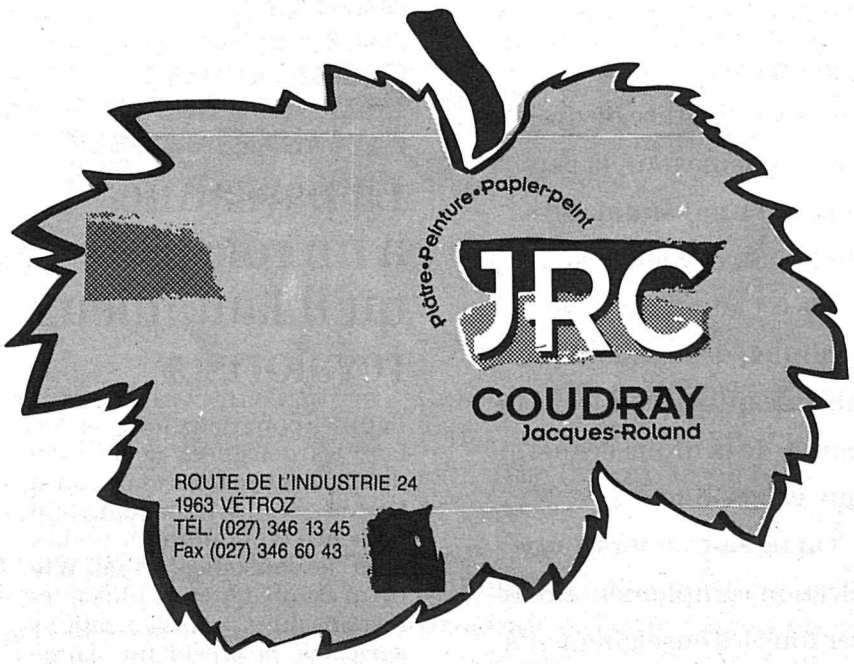

107e FESTIVAL DE LA FFRDC A VÉTROZ

Les discours de... ... Bernard Comby...

Le 13 juin, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur cinq objets qui revêtent une grande importance: il s'agit de la loi sur l'asile, des mesures d'urgence dans le domaine de l'asile et des étrangers, de la prescription médicale d'héroïne, de l'assurance-invalidité et de l'assurance-maternité.

En ce jour de la Fête des Mères, je souhaite rendre hommage à toutes les Mamans du Valais et de la Suisse, en évoquant ici un thème de circonstance: **la loi fédérale sur l'assurance-maternité.**

Selon ce projet, toutes les mères exerçant une activité — salariée ou indépendante — auraient droit à un congé de maternité de 14 semaines. Durant cette période, l'assurance-maternité leur verserait le 80% du revenu. Le montant maximal du gain assuré serait de 97 200 francs, comme pour l'assurance-accidents et l'assurance-chômage.

En outre, toutes les femmes attestant d'un revenu familial inférieur à 72 360 francs par an recevraient — qu'elles travaillent ou non — **une prestation de base** à la naissance d'un enfant. Si ce revenu familial était inférieur à 36 180 francs, elles recevraient au total un montant d'environ 4000 francs. Ce montant sera plus faible pour les autres revenus.

A une courte majorité, les délégués du Parti radical suisse, lors des assises tenues à Brigue en avril dernier, ont décidé de refuser l'assurance-maternité. Malgré le vif combat mené en particulier par les radicaux romands.

Cette césure est révélatrice de l'approche diamétralement opposée qui caractérise le radicalisme latin, plus proche du peuple et plus éloigné de la Bahnhofstrasse de Zurich.

A un mois des votations fédérales de juin, il est réjouissant de constater que, selon un récent sondage, une nette majorité de votants se dégage en faveur de cette assurance-maternité, en particulier en Suisse romande.

Un parti qui ne se préoccupe plus des problèmes des gens est un parti sans avenir!

Or, l'avenir justement, ce sont les femmes et les enfants de ce pays.

Dès lors, je souhaite vivement que notre parti sache garder cette dimension de solidarité, en respectant ce nouveau contrat social entre les générations.

Voici les quatre raisons pour lesquelles le peuple suisse devrait approuver l'assurance-maternité, lors du scrutin fédéral du 13 juin:

1. une raison de politique familiale

Un soutien plus efficace de la famille en Suisse passe aussi par une meilleure protection de la maternité. Il s'agit indéniablement d'une condition importante du succès de toute politique de prévention en faveur de la jeunesse dans notre pays!

Par exemple, il ne faut pas assombrir la relation entre la mère et l'enfant par des soucis matériels. D'où la nécessité de combler cette lacune en offrant une aide bienvenue, en particulier, aux femmes et aux familles confrontées à des difficultés financières.

La vraie protection de la famille ne se fait par des discours de cantine, mais par des actes concrets! Celui-là en est un.

2. une raison d'égalité et de justice

Actuellement, les femmes en âge de procréer, sont désavantagées sur le marché du travail. L'employeur devant assurer des charges supplémentaires en cas de maternité renonce souvent à engager des femmes. L'assurance-maternité supprime précisément ce motif de discrimination, en libérant l'employeur de l'obligation de verser un salaire.

Pendant des décennies, les femmes qui travaillent dans des entreprises ont également contribué au fonds des APG (allocations pour perte de gain), sans jamais bénéficier d'aucune prestation. Ce que l'on accorde aujourd'hui aux militaires, pourquoi ne l'accorderait-on pas aussi aux femmes qui donnent naissance à un enfant?...

Il est temps de corriger cette injustice, en donnant la possibilité aux mères de famille d'émarger également à ce fonds.

3. une raison démographique

Il y a quelques années, un livre portait le titre provocateur suivant: «Les Suisses vont-ils disparaître?» La question n'était pas si saugrenue!

En effet, sans le phénomène migratoire, la Suisse n'arriverait tout simplement plus à renouveler sa population! La problématique du vieillissement de la population représente donc l'un des défis majeurs de la politique sociale du prochain millénaire. Elle implique un dialogue constructif et permanent entre toutes les générations.

D'où la nécessité de promouvoir une politique d'équilibre démographique, qui privilégie enfin la protection de la maternité.

4. une raison économique

Le financement de cette nouvelle assurance sociale serait assuré par un prélèvement sur le fonds des allocations pour perte de gain (APG), qui a accumulé aujourd'hui un trésor de guerre de quelque 3 milliards de francs. A l'avenir, si le besoin s'en faisait sentir, il faudrait recourir à une augmentation de la TVA de 0,25 %. Je tiens à rappeler que sur les quelque 500 millions de francs de dépenses prévues à cet effet, environ 350 millions de francs seraient restitués à l'économie, aux PME en particulier et aux entreprises qui occupent spécialement des femmes.

L'économie suisse a tout à gagner d'une assurance-maternité, qui permette aux femmes en âge de procréer de consacrer un certain temps pour donner naissance à un enfant et de poursuivre ensuite une activité professionnelle, sans être pénalisées par un système inique. La solution retenue dans cette assurance-maternité n'engendre aucunement un saupoudrage des deniers publics. **Au contraire, il s'agit véritablement d'une aide ciblée en faveur des femmes et des familles dans le besoin.**

Les radicaux valaisans et romands devraient être les porteurs de ce nouvel espoir, en approuvant massivement ce projet d'assurance-maternité.

En effet, le débat sur l'assurance-maternité pose encore une question plus large, celle du rôle des partis, notamment du Parti radical.

A écouter certaines voix puissantes dans le Triangle d'or, le Parti radical devrait se borner à être la courroie de transmission des milieux économiques. Cette conception n'est pas la mienne, n'est pas la nôtre, radicales et radicaux valaisans, qui croyons toujours en un Parti radical populaire et non populiste, groupant des citoyennes et citoyens de tous horizons et de toute appartenance sociale, culturelle ou confessionnelle. L'idée d'un parti, cantonné à la défense des intérêts économiques, dans l'acceptation étroite du terme, contredit sur trois points essentiels notre identité.

L' Union de Vétroz défile chez elle.

1. Admettre qu'un parti ne doive assurer que la promotion d'objectifs particuliers, c'est le réduire à n'être qu'un simple lobby!

Au contraire, un parti authentique doit veiller à garantir l'intérêt général, se préoccuper de la vie quotidienne de la population.

2. Il ne faut pas privilégier les seules valeurs économiques!

En effet, la gestion de la cité ne doit pas être subordonnée aux seuls intérêts économiques, même si chacun sait qu'il n'y a pas de véritable progrès social et de démocratie sans une économie prospère et dynamique.

La gestion des affaires publiques doit également prendre en compte les aspects sociaux, culturels, environnementaux, régionaux, nationaux et internationaux.

3. Depuis 1848, et c'est un trait unique dans l'histoire européenne, le Parti radical assume les responsabilités gouvernementales.

Cette continuité ne doit rien au hasard. Notre parti n'est-il pas le parti suisse par excellence, celui qui a donné naissance à l'Etat fédéral?

Il doit garder cette capacité d'inventer l'avenir, en ayant le souci de l'économie, mais dans le respect de la dignité humaine et de la solidarité.

Certains ajoutent sur un ton moqueur, «le grand vieux parti», comme s'il était épuisé par la réalisation de son programme, comme si la réforme et la modernité étaient des vertus qui ne poussent que sur les terreaux de la gauche socialiste et chrétienne-sociale.

Cette aptitude permanente à gouverner, qui s'expliquait hier par notre force d'intégration et par notre constante volonté réformatrice, suppose qu'aujourd'hui nous demeurions encore aptes à donner des impulsions nouvelles à la politique de ce pays et à relever les défis du temps présent et futur.

A vendre bonne **selle d'équitation** avec tous ses accessoires et belle bride.
Prix très intéressant
056 / 633 44 82, 12.15-14.00 ou dès 18 heures.
120-700195

GEMEINDE SITTEN
STELLENAUSSCHREIBUNG

Die Stadgemeinde SITTEN sucht, für das Schuljahr 1999/2000, für die deutschsprachigen Klassen der Stadt

Primarlehrer (innen)
(Unter- und Oberstufe)
Teilpensen oder event. Vollpensen.

Anstellungsbedingungen und Gehalt: gemäss rechtmässigen Bestimmungen.
Schulbeginn: 23. August 1999.
Bewerbungen mit Lebenslauf, Foto, Studien- und Arbeitszeugnissen, sind **bis zum 26. Mai 1999** an die Schuldirektion, rue Saint-Guérin 3, 1950 Sitten, zu richten.
Sitten, den 6. Mai 1999.

Die Geimeindeverwaltung.

036-324144

ing.dipl. **Fust** TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/NATEL/PC
Le spécialiste en téléviseurs
Achetez aujord'hui, voyagez demain!
SHOPPING BONUS CARD
www.fust.ch

Le deuxième appareil idéal de Sony
SONY. 54 cm. Louer aujourd'hui, acheter demain!
~~798.-~~ **598.-**
Sony KV-21 R 1 D
Images grands formats pour un prix très serré.
• Ecran 54 cm Hi Black Trinitron • Mémoire 60 programmes, raccordement 2 AV • 16:9/Lecture NTSC • Télétexte TOP avec mémoire de pages • Son hi-fi stéréo, 28 W • Dimensions L/H/P 51,7/47,2/48,9 cm

Téléviseur grand écran 100 Hz
THOMSON. Louer aujourd'hui, acheter demain! 70 cm
~~1399.-~~ **999.-**
Thomson 28 DG 40
Technologie 100 Hz pour des images sans scintillement avec commande intelligente.
• Ecran couleur 70 cm Black Pearl • Mémoire 99 programmes + 3 AV • Syntoniseur hyperbande, multi-système • Télétexte Top avec mémoire 488 pages • Programmation automatique, reconnaissance programmes • Son stéréo 2 x 20 W et bi-canal • Dimensions L/H/P 70/54,2/46,2 cm

Super image et sonorité sensationnelle
PHILIPS. Louer aujourd'hui, acheter demain! 72 cm
~~2290.-~~ **1590.-**
CHAMPION DU TEST FUST
Philips 29 PT 8304/12
Téléviseur avec technologie scan numérique 100 Hz.
• Ecran couleur ultraplat 72 cm Blackline S • Mémoire 100 programmes • Syntoniseur hyperbande, multi-système • DNR Audio (élimination numérique des bruits parasites) • Télétexte Easy avec mémoire 440 pages • Puissance musicale 70 W, Incredible Sound • Dimensions L/H/P 76,8/58,6/49,8 cm

GRUNDIG NOVATRONIC PHILIPS TOSHIBA JVC Panasonic SONY THOMSON

Très grand choix d'appareils de marque livrables immédiatement du stock • Toujours les modèles les plus récents • Conseil technique compétent • Paiement au comptant, par EC Direct, Postcard ou Shopping Bonus Card • Livraison et raccordement à domicile • Nous nous chargeons de l'élimination de votre ancien appareil • Abonnement de service compris dans le prix de location • Garantie totale possible jusqu'à dix ans • Service de réparations – On vient chercher l'appareil chez vous • **Garantie du prix le plus bas** (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas) • **Modèles d'exposition spécialement avantageux, avec garantie totale!**

Très grand choix de Natel et accessoires
Renseignez-vous sur le prix du jour!
NOKIA MOTOROLA ERICSSON Panasonic SIEMENS

Martigny, Marché PAM, route de Fully 027 / 721 73 93 (PC)
Conthey, EUROFust, rte Cantonale 2, à côté de Jumbo 027 / 345 39 80 (PC)
Vevey, 11, rue du Simplon (ex-Schild) 021 / 925 70 30 (PC)
Villeneuve, Centre Riviera 021 / 967 33 53 (PC)
Visp-Eyholz, Kantonsstrasse 79 027 / 948 12 44 (PC)
vendredi ouverture nocturne jusqu'à 20 heures
(PC = proposent également des ordinateurs)
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils 0800 559 111

Un indice
Une information
n'hésitez pas!
027 722 65 76

Votre entreprise de travaux publics
QUALITY ASSURED FIRM EN 9001 SGS
en Valais depuis 1925
LOSINGER SION SA
Siège social: Sion
Succursales:
• Massongex
• Niedergesteln
LOSINGER

107e FESTIVAL DE LA FFRDC A VÉTROZ

... Claude Oreiller...

Les défis du temps présent exacerbent les clivages politiques. Que ce soit sur le plan économique ou sur le plan des relations internationales, les bouleversements de cette fin de siècle brisent des certitudes, imposent de nouveaux comportements et de nouvelles règles du jeu. Par voie de conséquence, le citoyen doit s'y adapter et se recréer un système de référence par rapport à ces mutations. Ces nouvelles adaptations doivent se faire dans un esprit positif, comme un formidable défi à relever et non pas en se recroquevillant et en «attendant que ça passe», en souhaitant, comme notre Ministre de l'Economie le disait récemment, de tout faire pour que ceux qui peinent ou qui pleurent aujourd'hui puissent fêter demain parce qu'on leur a donné les moyens d'un nouveau départ. Dans cette optique, le PRD a mis en place une politique pragmatique, orientée vers l'avenir et qui ne flatte pas les penchants de l'exclusion ou du maintien à tout prix des acquis au risque de fissurer la construction de notre maison commune de demain. Malgré les revers électoraux dans les cantons de Zurich ou de Lucerne, force est de constater que le PRD a gagné les 15 dernières votations fédérales, alors que l'UDC en perdait 6 et que le PS, lui en perdait 8. La politique radicale trouve donc l'assentiment des urnes à travers ces différentes votations, mais cela ne semble pas très payant en terme de retour électoral. Etant un grand parti national, le PRD souffre parfois des sensibilités différentes entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, rendant difficile parfois l'élaboration d'une politique claire et consensuelle. La stratégie du PRD et la Vision 2007 ont suscité un bon écho. Nous disposons d'un bon produit que nous devons et pouvons mieux vendre.

Le PRD s'est fortement impliqué dans le programme de stabilisation en vue de parvenir à assainir les finances fédérales dans le cadre de l'objectif budgétaire 2001. En améliorant de manière significative les conditions-cadre de l'économie, on favorise clairement la création de nouvelles places de travail. Avec un taux de chômage qui est retombé en-dessous de 3 %, notre pays retrouve le niveau de chômage de 1992. C'est un succès que nous envie la communauté internationale. L'assainissement des finances, complété par un taux de croissance, certes modeste, et d'un taux de chômage faible signifient le retour à la stabilité économique et à la confiance retrouvée. Le paysage économique suisse, s'il a retrouvé de belles couleurs, n'en a pas moins passé par de profondes restructurations. Que l'on songe à nos grandes régies du passé, les CFF ou le PTT, qui offraient, il n'y a pas si longtemps, des places de travail sûres et bien rémunérées. La dérégulation a passé par là et de vives inquiétudes se font jour à l'annonce de la suppression de centaines de postes de travail qualifiés. En cette matière, il convient de n'être pas plus royaliste que le roi et de ne pas imposer un rythme de réforme trop élevé au risque de perturber l'ensemble du système.

Les bons indicateurs économiques ne doivent cependant pas nous faire oublier la tragédie du Kosovo qui déroule son faisceau d'horreurs à quelque 1500 kilomètres de nos frontières. Cette guerre civile sur le théâtre européen, dans le berceau des démocraties modernes, nous interpellent et nous fait comprendre que rien n'est définitivement acquis et que la liberté est un bien qu'il faut savoir garder et faire fructifier. L'élan de solidarité du peuple suisse ne doit pas être brisé par une approche trop comptable et administrative de cette tragédie. Nous devons tout entreprendre pour mettre en place une politique de l'asile venant au secours des plus faibles et permettant, dans un deuxième temps, le retour dans leur pays des populations déplacées.

Le Valais a voté pour l'élection au Conseil d'Etat. Les bureaux de vote sont maintenant fermés. Que sortira-t-il des urnes? Vraisemblablement, il y aura ballottage. Le peuple valaisan va-t-il finalement reconduire la formule 3-1-1 telle qu'il l'a voulue en 1997. Si c'est oui, alors cela signifiera que les Valaisannes et Valaisans ont intégré la volonté d'assurer un véritable pluralisme politique dans ce canton. Si c'est non, alors l'ouverture du printemps 1997 était liée au Conseiller d'Etat sortant. Dans tous les cas, notre canton a besoin de pluralisme, a besoin d'un partage du pouvoir, pour les raisons principales de faire participer toutes les forces vives du pays à la recherche des solutions de demain et surtout pour permettre la mise en place d'instruments de contrôle efficaces pour éviter à l'avenir que des baronies s'installent dans des communes, comme Loèche-les-Bains et bafouent toutes les règles de droit de la vie communale et des contrôles cantonaux. Ce partage du pouvoir permettra non seulement de dire le droit, mais de l'appliquer.

Notre canton a de formidables défis à relever.

Au niveau de la formation, notre conseiller d'Etat a lancé tout un programme visionnaire et nécessaire pour offrir à notre jeunesse les moyens indispensables pour lutter à armes égales sur le marché des compétences.

La formation tertiaire, l'Université des Métiers, représente pour le Valais l'investissement incontournable pour affronter avec dynamisme les défis de demain.

D'autres secteurs vont mobiliser nos énergies.

Que ce soit au niveau de la planification hospitalière, celui de l'énergie et de celui, je l'espère de la réussite de JO 2006. Tout ceci dans un environnement fiscal dépoussiéré et allégé — grâce à une motion radicale au Grand Conseil — afin que notre canton quitte sa mauvaise place en terme de pression fiscale.

Les invités politique de marque étaient tous là.

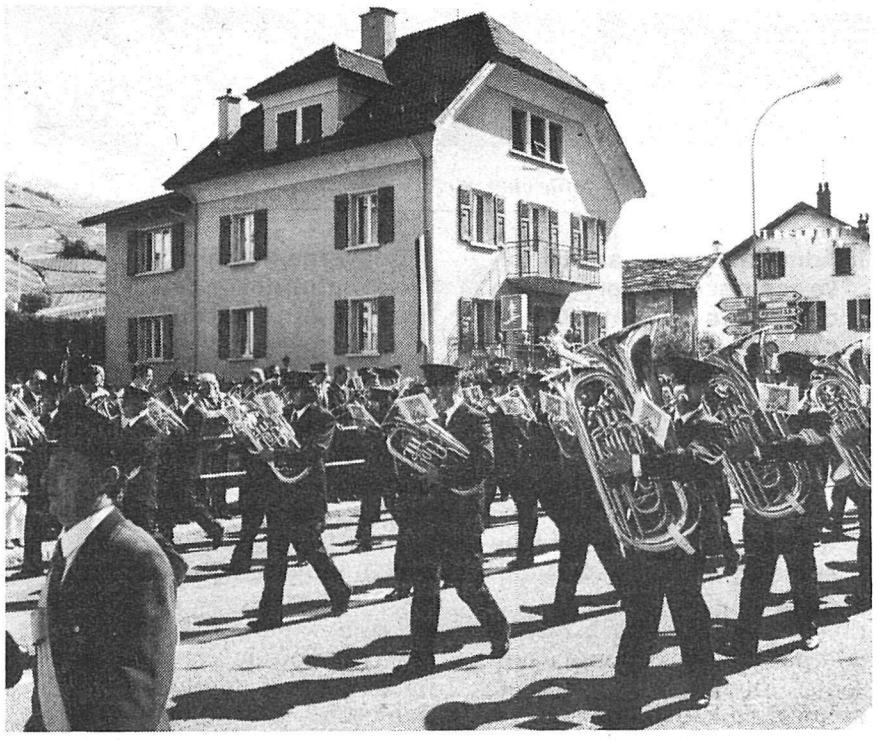

L'Union dans ses murs.

... Charles-Albert Antille...

Une question fondamentale que les peuples et les gouvernements doivent se poser ces dernières semaines est la suivante: comment notre monde, engoncé dans différents schémas conflictuels récurrents, peut-il s'en extirper et se diriger vers un monde ou dominent la volonté d'harmonie, le bien-être pour tous et la coopération? Un tel état d'esprit est-il possible ou du moins concevable quand on voit ce qui se passe aux Balkans actuellement. Personnellement je réponds par oui, car tout est affaire de volonté et de détermination. Un ordre mondial harmonieux doit se fonder sur la conscience irréductible de l'unité de toutes les races, de toutes les cultures représentées sur cette terre.

La reconnaissance de cette affirmation doit passer par l'abandon de tout préjugé, de classe sociale, en bref, de tout ce qui peut faire croire à d'aucuns qu'ils sont supérieurs aux autres.

Un petit parallèle: par notre action, Sion-Sierre une région dans le cadre de Sion-Expo, nous avons voulu montrer notre volonté de rapprochement et je crois pouvoir affirmer que nous avons réussi. Divers dossiers sont ouverts entre nos deux villes et le vrai dialogue s'est instaurer.

Vous me répondrez que cela est facile entre deux villes voisines. Certes, mais notre Suisse a toujours la plus directe et la plus authentique démocratie du monde et cela devrait permettre un plus large dialogue. Les 60-70 % de nos citoyens qui ne se sont pas déplacés aux urnes ce week-end devraient se rappeler cela. La démocratie est le meilleur des régimes politiques, mais il ne fonctionne que si le peuple exerce son devoir de décideur. On le voit, la liberté implique des devoirs. Elle n'est jamais acquise pour toujours. Elle se conquiert jour après jour. Et notre devoir est de donner notre opinion lorsque nos pouvoirs législatifs et exécutifs nous le demandent. A laisser les autres aller voter à sa place, on laisse peu à peu les autres décider pour soi et on se retrouve un beau jour avec l'impression qu'on n'est plus maître chez soi.

On devrait donner à chaque jeune la possibilité de servir cette démocratie concrètement, non seulement en défendant le territoire physique de son pays, mais surtout en défendant les valeurs démocratiques et morales qui font sa force réelle. C'est dans notre coeur et dans notre tête que se situe la liberté d'un pays. Un simple fusil d'assaut ne sert à rien et on a tôt fait de le balancer par-dessus les buissons en cas de pépin et de s'acheter un billet simple-course pour les antipodes. Surtout lorsque certaines entreprises de notre pays nous montrent le mauvais exemple. Certains me diront qu'on peut mieux servir son pays ravagé par une guerre à l'extérieur qu'à l'intérieur. Après tout, ils ont peut-être raison, à condition que ce soit cet état d'esprit qui anime leurs dirigeants lorsqu'ils prennent l'option de la double infrastructure. Pour revenir à nos jeunes, je trouverais enrichissant et hautement instructif de les voir plus nombreux dans nos exécutifs ou législatifs. Ce serait une manière concrète de leur faire vivre les réalités d'une démocratie et c'est le meilleur moyen de les familiariser avec les affaires, d'ailleurs très terre à terre et qui concernent chacun dans sa vie quotidienne.

Ce serait aussi un moyen de leur faire prendre goût à la vie politique de notre pays.

Le système helvétique est le plus juste et le plus harmonieux. Je souhaite qu'il soit progressivement reconnu et adopté dans toutes les démocraties du monde. A commencer par l'Union Européenne. Elle n'a plus qu'un ultime effort à faire pour devenir véritablement bénéfique à tous les peuples européens: éliminer la personnalisation de son pouvoir, la diluer vers les peuples eux-mêmes jusqu'à l'échelon le plus bas. Avec les mêmes garde-fous du référendum et de l'initiative populaire. Ce jour là, j'en suis persuadé, les Suisses voteront leur entrée dans la Confédération Européenne. Dans cette structure démocratique, le Parti radical a joué un rôle essentiel depuis 1848 et continuera à jouer un rôle essentiel. Ne l'oublions pas et engageons nous totalement pour les prochaines échéances qui nous attendent.

Les morceaux d'ensemble sous la direction de Grégoire Debon.

107e FESTIVAL DE LA FFRDC A VÉTROZ

es discours de... . Serge Sierro...

s sommes à la tête d'un pa-noine et d'une vision politi-s. Nous avons une concep-de la société, de son organi-on, de son développement. s avons un projet pour ce on et pour ce pays. Nous sa-s assez exactement vers i nous voulons aller.

s avons une tradition qui exprimée avec beaucoup orce dans la Suisse moder- c'est-à-dire la Suisse qui constituée et affermie à asion des deux constitu-s fédérales, celle de 1848, s celle de 1874. Bien mieux ore: nous sommes les héri-s directs de ces fondateurs; fondateurs radicaux.

je rappelle cela, ce n'est pas ur feuilleter avec complai-ce une page glorieuse de istoire suisse. C'est pour dire ous ceux qui nous somment nous situer entre tel ou tel

On n'avait pas oublié les aînés.

artis politiques que nous avons pas une seconde l'in-ntion de répondre à une telle llicitation.

ous n'apporterons jamais de ution à un autre parti que le arti radical. Et quand il faut pérer un choix hors de notre arti, eh! bien je dis qu'il faut oter pour la personne ou le roupe qui est le plus proche de os idées, et avec qui nous au-ons les meilleures chances de llaborer.

n a essayé, au cours de la pre-ière partie de cette campagne our le Conseil d'Etat, d'exer-r un chantage à notre encon-re. On nous a pressés de tous ités pour que nous affichions ne préférence pour l'un ou our l'autre des candidats. Ma éférence à moi est très sim-le: je souhaiterais qu'il y ait n deuxième mandataire radi-l au Conseil d'Etat.

élas! la question n'est pas en-re d'actualité, mais je ne dé-spère pas qu'elle le devienne ans une période de temps... as trop éloignée, car nous ons des idées à faire valoir, s idées dont le pays aura be-oin dans une nouvelle période utation économique et socia- qui n'est pas sans rappeler elle que nous avons vécue ans la deuxième partie du siè-e passé.

y a un peu moins de vingt ns, le Parti radical suisse avait dopté un slogan qui claquait mme un coup de fouet. Ce logan disait: «moins d'Etat».

défaut de séduire sur-champ une majorité de ci-yens, le slogan aura au moins le mérite de donner du grain moudre à la quasi totalité de la population. Il aura provoqué une réflexion dont on a pu mesurer toute l'actualité lorsque la récession nous a frappés, et lorsque les finances publiques ont plongé dans un abîme de dettes. (Je relève pour ceux qui ne le sauraient pas que les collectivités publiques de notre pays se trouvent à la tête d'une dette cumulée excédant les 200 milliards de francs! 200 milliards de francs pour 700 millions d'habitants!)

Aujourd'hui, vous ne trouverez plus personne pour mettre en doute la nécessité d'introduire un nouveau mode de fonctionnement des administrations publiques. Tous les partis responsables se réclament de la nouvelle gestion publique.

Il n'est pas question de démanteler l'Etat. Celui-ci doit au contraire être vigoureux — et cela surtout dans des périodes difficiles comme celle que nous vivons depuis le début des années 90. Mais il ne faut pas confondre le muscle et l'embonpoint. Un Etat fort est un Etat bien structuré, bien organisé, capable de prendre des initiatives et des décisions. Ce n'est en aucun cas un Etat alourdi par ses problèmes digestifs!

Nous disions: moins d'Etat. La formule était approximative, mais l'idée qu'elle voulait transmettre était exacte. Nous voulions un Etat mieux organisé. Cette exigence radicale est valable aujourd'hui comme elle l'était hier.

Nous avons toujours dit clairement que l'Etat avait, entre autres missions, celle de soutenir les personnes les plus faibles. Mais nous faisions appel simultanément à la responsabilité individuelle. Et nous nous opposions notamment à une politique de l'arrosoir social.

Cette position ne jouissait pas d'une faveur unanime — c'est le moins qu'on puisse en dire — dans les périodes de grande prospérité économique. Mais aujourd'hui, la nécessité de redéfinir et redéployer notre politique sociale s'impose de manière draconienne. Si nous n'agissons pas rapidement, nous n'aurons plus les moyens, d'ici cinq à dix ans, d'offrir un soutien suffisant aux personnes malades, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux chômeurs en fin de droit, à tous ceux qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour vivre dans la dignité.

Les assurances sociales absorbent désormais 23,5 milliards de francs par an, soit un peu plus de 20 % des dépenses publiques suisses. En moins de 20 ans, ces dépenses ont été multipliées par 8; et leur progression est de plus en plus rapide.

Sans une politique d'allocations beaucoup plus ciblée, nous ne parviendrons plus à garantir nos devoirs élémentaires de solidarité d'ici peu de temps.

Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas nous résoudre à cela.

Le Parti radical entend bien que la solidarité ne s'arrête pas aux frontières nationales.

Je relève évidemment cela en pensant aux dispositions que nous devons prendre face au drame qui se déroule en ce moment dans les Balkans et, d'une manière plus large, aux violences militaires ou économiques qui sévissent dans différentes régions du monde.

Il est de notre devoir moral de venir en aide à ces personnes qui subissent des injustices effrayantes. Nous devons le faire avec conviction et avec la plus grande générosité possible.

Mais nous devons être attentifs cependant, dans notre politique d'asile, à agir avec réflexion, à refuser à la fois l'angélisme et la négligence. Car nous voyons aujourd'hui vers quelles situations inextricables ces erreurs ont conduit certains pays européens.

L'angélisme ou la négligence produisent les effets inverses de ce que devrait apporter une authentique solidarité. Ils induisent le racisme, l'instabilité sociale, la violence; ils favorisent l'émergence de partis nationalistes intolérables comme ceux de Jean-Marie Le Pen et de Jürg Haider.

La solidarité ne peut pas se fonder seulement sur des émotions. Elle doit prendre en compte la réalité des faits, faute de quoi elle manque d'efficacité, sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur.

Et puisque j'ai choisi de parler de solidarité et de justice sociale, je ne saurais passer sous silence la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette égalité dont chacun sait qu'elle est inscrite dans la Constitution fédérale; mais dont nous savons tous également qu'elle n'est pas encore passée dans les faits.

Les discriminations qui frappent les femmes sont diverses. La plus grave à mes yeux réside dans le différentiel des salaires qui demeure énorme. Des écarts de 10 à 20 % sont encore fréquents à l'intérieur d'une même branche et pour des fonctions comparables. C'est un fait inacceptable, scandaleux.

L'Etat doit s'engager fermement à faire cesser cette discrimination, qui en entraîne d'autres par un effet de dominos que l'on comprend aisément.

On se demandera peut-être si je considère aussi que l'on doive prendre des dispositions pour favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes en politique. S'il s'agit d'introduire un système de quotas, je réponds sans hésiter par la négative, comme la très forte majorité des radicaux suisses. Car une telle mesure pervertirait le fonctionnement démocratique de l'Etat.

En revanche, je suis favorable à toutes mesures ayant un caractère incitatif. Et j'espère que les femmes soient de plus en plus nombreuses dans les postes impliquant une haute responsabilité politique.

Les vétérans étaient de la fête.

Soixante de musique: un bail et une belle récompense.

... Fabrice Ançay

Malheureusement, ce jour merveilleux du Festival n'est pas l'image ni le reflet de tous les jours.

Nous nous retrouverons demain face aux problèmes de tous les jours. Nous devrons à nouveau être confronté aux difficultés du moment: chômage, déplacement professionnel vers un autre canton ou un autre pays, suppression d'emploi, incertitudes, guerres, rumeurs infondées. Voilà des tas de questions sans réponses qui nous tracasseront et nous empêcheront de faire un pas en avant et même pour certain en arrière. Il est plus facile de démolir que de construire et lorsque quelque chose est cassée ça prend du temps pour réparer et souvent on ne peut pas réparer.

C'est pourquoi, je m'adresse aujourd'hui à vous les jeunes de Vétroz et du Valais afin que nous réunissions nos forces pour aller en avant, persévérer car il serait une erreur de se démobiliser.

C'est nous les jeunes qui construiront demain et qui feront prospérer le Valais et le pays.

Il est trop facile de dire: «On s'en fiche, de toute façon, ils font comme ils veulent à Berne». C'est ce que j'entends dire trop souvent.

Eh bien non, réagissons en adulte, ne soyons pas lâche. Nous devons rester vigilants et si nous faisons entendre notre voix et si notre engagement est grand, nous pouvons changer les choses. Il suffit bien souvent de peu de chose pour faire changer ou influencer une décision.

Nous aurons encore une fois l'occasion cet automne en se portant candidat sur la liste de la JRV et en la votant. Nous cherchons encore à ce jour quelques candidates et candidats. Les gens intéressés peuvent prendre contact directement avec moi. Tous ceux qui ont pu vivre cette expérience ne l'ont jamais regretté mais au contraire ils pourront vous confirmer que plusieurs portes se sont ouvertes à eux.

Nous pouvons nous assurer un avenir aussi au mois de juin par l'acceptation des JO 2006. Ne nous fermons pas non plus sur l'Europe mais chaque chose en son temps et nous seront récompensés.

VALAIS

VITE LU...

Fondation Pierre Gianadda. «Turner et les Alpes» et «Les Alpes en photo»: 50 000 visiteurs. — La Fondation Pierre Gianadda a accueilli mardi 11 mai le 50 000e visiteur des expositions «Turner et les Alpes», organisée avec la «Tate Gallery» de Londres et «Les alpes en photo» de Oscar et Michel Darbellay. A ce titre, M. et Mme Blanche et Hans Kündig, de Hittnau (Zurich), ont eu l'agréable surprise de recevoir quelques cadeaux de circonstance. Avec une moyenne de 750 visiteurs par jour, ces expositions connaissent un beau succès. Elles resteront encore ouvertes tous les jours de 10 h à 18 h jusqu'au 6 juin.

VIes Championnats du monde de ski sport-handicap 2000 Crans-Montana: SuvaCare et Handiski 2000 officialisent leur partenariat. — Le partenariat entre SuvaCare, branche de l'assurance Suva (ancienne CNA) et le comité d'organisation des VIes Championnats du monde de ski sport-handicap, qui se dérouleront du 27 janvier au 5 février 2000 à Anzère et Crans-Montana, a été officialisé ce mardi 11 mai lors d'une brève cérémonie à Sion.
Premier prestatiare suisse en matière de réadaptation globale pour accidentés, SuvaCare est désormais l'un des deux partenaires principaux qui soutiennent ces mondiaux de ski alpin et nordique pour athlètes handicapés. A ce titre, M. Willi Morger, membre de la direction générale de la Suva, a remis un chèque de 400 000 francs au conseiller national Bernard Comby, président de «Handiski 2000».
Cet important sponsoring se répartit de la façon suivante: 300 000 francs en espèces, et 100 000 francs en nature, la Suva mettant à la disposition de «Handiski 2000» toutes les infrastructures médicales et technologiques de la nouvelle clinique romande de réadaptation, qui sera inaugurée le 9 septembre à Sion.
On rappellera que ces mondiaux de ski sport-handicap réuniront plus de 1200 sportifs d'élite et accompagnants au début de l'an 2000 en Valais.
La signature de l'accord avec l'autre partenaire principal de l'événement, le Crédit Suisse Group, interviendra jeudi 20 mai à Zurich.

Energie Sion Région, bonne année. — Le deuxième exercice d'Energie Sion Région est bon. C'est ce qui ressort du rapport de cette société d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique.
La consommation d'électricité a haussé de 4% et le chiffre d'affaires atteint 88,2 mios de francs. Le bénéfice net est de 10 000 francs après déduction des indemnités versées aux vingt-deux communes de la société en contrepartie du droit d'utilisation du domaine public pour la pose de lignes et de câbles électriques.
Selon sa volonté de ne pas dégager de bénéfice important, la société entend ainsi maintenir des prix attractifs pour les clients.

Sion Expo 1999, bonne cuvée et accord de coopération. — La foire Sion Expo qui vient de fermer ses portes a vu près de 100 000 visiteurs se donner rendez-vous. On retiendra surtout de cette édition l'accord de coopération entre Sion et Sierre.

Maîtres-ferblantiers. — C'est à St-Gingolph que l'Association des maîtres ferblantiers-appareilleurs du Bas-Valais s'est réunie à la fin avril et a confirmé tous les membres du comité et pris acte que deux nouvelles entreprises ont adhéré à l'association.
M. Pierre Lamon et M. Camile Parvex ont été fêtés pour 25 ans de sociétariat. L'association a relevé un nouveau maîtrisé, M. Bernard Thomas de Leytron.

SAVIESE

Nouvelle exposition au Musée cantonal des beaux-arts de Sion

Autour de l'Ecole de Savièse

Du 21 mai au 24 octobre, le Musée cantonal des beaux-arts de Sion expose une sélection d'oeuvres récemment déposées au musée par le collectionneur Michel Lehner (*1912) à travers une Fondation qui porte son nom. Ces nouvelles oeuvres complètent le noyau initial du dépôt, entré au musée il y a dix ans grâce à la générosité du **collectionneur valaisan**.
Le dépôt complémentaire comprend essentiellement des tableaux signés par des peintres de genre et des paysagistes apparentés à l'**Ecole de Savièse**. Ces artistes donnent une image arcadienne du Valais rural autour de 1900.
L'exposition ordonne les artistes en deux groupes. Un premier ensemble réunit des peintures du Valaisan Raphaël Ritz (1829-1894), ainsi que des Genevois Edouard Ravel (1874-1920) et Henry van Muyden (1860-1936). Ce dernier, proche d'Ernest Biéler, illustre la survivance de la **peinture de genre traditionnelle** jusque dans les premières décennies du XXe siècle.
Le deuxième groupe rassemble des toiles des Genevois Eugène Gilliard (1861-1921), Marguerite Vallet-Gilliard (1888-1918) et Valentine Métein-Gilliard (1891-1969), du Vaudois Albert Muret (1874-1955) et du Neuchâtelois Edmond Bille (1878-1959). Ces oeuvres recourent aux modèles stylistiques des **avant-gardes** (Gauguin, van Gogh, Segantini, Vallotton, Hodler, Amiet), mais elles restent fidèles aux sujets de prédilection des peintres de l'Ecole de Savièse: rites religieux et paysages champêtres. A travers ces tableaux, la notion de modernité est remise en question.
Les dons et les dépôts constituent le principal mode d'acquisition du Musée cantonal des beaux-arts qui a vu sa collection sensiblement enrichie par d'autres **mécènes** au cours de ces derniers mois. Le peintre François Boson (*1949) vient de faire don d'un ensemble de ses oeuvres qui s'inspirent tantôt de la Transavantgarde italienne tantôt des Nouveaux Fauves berlinois. On peut aussi rappeler le récent dépôt au musée d'une importante collection privée d'art contemporain comprenant des oeuvres majeures d'artistes de réputation internationale, Miquel Barcelo, Jean-Charles Blais, Sophie Calle, Luciano Castelli, Martin Disler, Nan Goldin, Andreas Gursky, R. Mapplethorpe et C. Sherman.

UVRIER

Troupes motorisées

62e assemblée générale de l'ARTM

Ce sigle peut paraître bien étrange à certaines personnes. En fait, il recouvre la dénomination de l'Association romande des troupes motorisées.
Cette dernière a tenu son assemblée générale annuelle, fin avril, à Uvrier.
Les débats furent menés tambour battant par André Nussbaum. Roger Germanier apporta les voeux de cordialité de la section valaisanne alors que Gilles Martin, au nom de la municipalité sédunoise présenta les voeux de cette dernière.
Il rappela la tradition militaire de Sion. La place d'armes date de 1842. La caserne remonte à 1943. Quant à l'aérodrome, militaire et civil, il a connu le développement que l'on sait! Il rappela enfin tous les espoirs mis en la candidature des Jeux 2006.
Quant à l'ARTM, section Valais, elle est née à Sion en 1935. Le colonel EMG Furrer contribua, par son message des plus clairs, à donner son juste rôle aux troupes motorisées... Une vidéo passée devant les quelque cinquante délégués présents mit en valeur le rôle éminent joué par les hommes, fidèles servants du volant.
Le président Nussbaum, élu l'an passé à Moutier, évoqua encore la Journée Fédérale des Chauffeurs à Coire ainsi que la sortie-reine de l'année: celle au monument du Brünig.
Il rappela également l'activité florissante des diverses sections cantonales. Au total, ce sont près d'une trentaine de sorties qui sont proposées à l'attention des membres de l'ARTM... L'appel a été bien lancé.

CONTHEY

Tour Lombarde

33 nus de Gherri-Moro

Jusqu'au 31 mai la Tour Lombarde à Conthey accueille des oeuvres inédites du peintre Gherri-Moro.
En effet, exceptionnellement trente-trois nus, jamais exposés, de ce peintre qui avait choisi comme patrie d'adoption le Valais, seront présents dans le lieu d'exposition de la commune Conthey.
1999 marque les cent ans de la naissance de ce peintre décédé en 1967 et qui a livré des oeuvres de grande qualité.
L'exposition contheysanne abrite des dessins, des aquarelles, des huiles.
A relever que cette exposition est également destinée à la vente et que les amateurs pourront acheter des nus d'une grande finesse.
On trouve une exposition permanente en dehors de ces dates à Venthône et la petite galerie Gherri-Moro à Montreux.

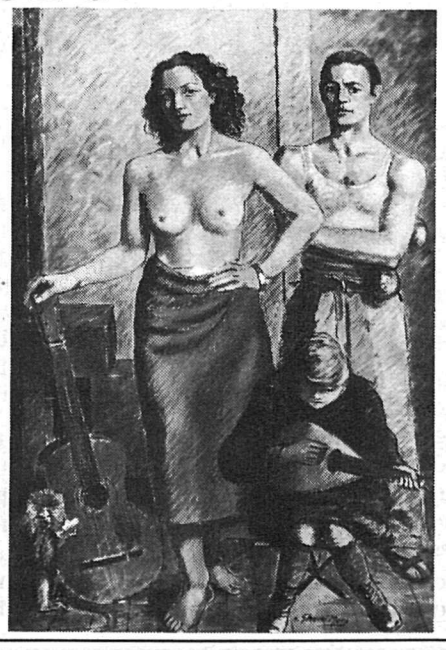

P.S. Nous profitons de cette occasion pour souhaiter au beau-frère de Gehrri-Moro, qui fait la promotion de ses oeuvres, Hermann Nigg, un bon anniversaire, puisqu'il a 81 ans ce 13 mai.

SUR L'AGENDA

St-Pierre-de-Clages: musique médiévale. — Ce vendredi 14 mai à 20 heures l'église de St-Pierre-de-Clages accueillera un concert de musique médiévale. «L'Harmonique», un ensemble né en 1990, interprète les chants des pèlerins de St-Jacques-de-Compostelle.
Fully: Journée du terroir. — La Société des Arts et Métiers de Fully met sur pied, ce samedi 15 mai, la Journée du terroir. A cette occasion, 60 stands seront présentés, composés exclusivement de produits du terroirs et d'artisans présentant leurs activités.
Des activités pour enfants, mais aussi des spécialités culinaires telles que le sanglier à la broche, font partie des animations de cette journée.
Samaritains. — La section des samaritains de Martigny organisera du 8 au 16 juin un cours de sauveteur, obligatoire pour obtenir le permis de conduire.
C'est au local des samaritains, situé au-dessous de la salle de gymnastique des écoles de Martigny-Bourg, à la rue du Rossettan, qu'aura lieu ce cours, de 20 heures à 22 heures.
Renseignements auprès de Mme Marietta Althaus, 723 32 67.
Champéry: concert. — Ce samedi 15 mai l'Echo de la Montagne de Champéry donnera son concert annuel.
Cinéma. — Le fameux film «La vie est belle» de Roberto Begnini, qui a enchanté le monde entier et qui a reçu trois Oscars à Los Angeles, est projeté sur les écrans du cinéma Corso à Martigny jusqu'au lundi 17 mai.
Charrat: le Festival de fanfares. — L'Espérance de Charrat organise la rencontre des fanfares démocrates-chrétiennes ce week-end à Charrat avec notamment la présence du conseiller fédéral Joseph Deiss.
Sierre: conférence. — Le 19 mai, Romaine Bertelletto présente à l'Hôtel de Ville à 20 heures une conférence sur «Deux mille ans de présence chrétienne en Valais».
Les Coteaux de Sierre: dégustation. Les Coteaux de Sierre invitent pour des dégustations surprises au Château de Venthône tous les amateurs de bons crus. Ce sera le samedi 29 mai à 11 heures.
Sion: exposition. — La galerie de la Treille accueille du 14 au 30 mai des peintures de Paula Gaillard et des sculptures de Marc Raymond de Saillon.
Emera! — L'Association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux, dont le sigle était l'AVHPM, a changé son nom et devient l'association Emera.
Cette association fête cette année également son 60e anniversaire. C'est à Brigue que se sont déroulées assemblée et festivités.
L'association se bat pour les droits égaux pour les personnes handicapées.

DECES EN VALAIS

Monique Métrailler, 41 ans, Savièse; Paul Gauthey, 76 ans, Monthey; Laura Prampolini-Menarini, Crans-sur-Sierre; Georges Python, 73 ans, Granges; Louise Moret-Diaque, 84 ans, Muraz; Jeanne Bétrisey, 72 ans, Ayent; Ulysse Balleys, 79 ans, Martigny; René Roduit-Morisod, 65 ans, Fully; Ida Schuppli-Gundi, 90 ans, Mörel; Roger EggsRavaz, 80 ans, Granges; Blanche Quennoz, 69 ans, Sion; Maurice Perruchoud, 85 ans, Montana-Station; Marguerite Aymon, 79 ans, Ayent; Marie Clivaz, 83 ans, Randogne; Jeanne Magnin-Corthay, 81 ans, Vollèges; Clément Eggs, 86 ans, Granges; Liliane Vouillamoz- Monnet, 61 ans, Mayens-de-Riddes.